

Chef de bassin



Référence : 3134-25-0899/SR du 13 juin 2025

Employeur : Ville du Mont-Dore

Corps/Grade : Educateur des activités physiques et sportives

Direction : des Services d'Animation et de Prévention
Service Jeunesse et sport

**Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :**

Lieu de travail : Mont-Dore

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 13 juin 2025

Poste à pourvoir : susceptible d'être vacant à partir du 1er septembre 2025

Date limite de candidature : Vendredi 4 juillet 2025

Détails de l'offre :

Sous l'autorité du chef de service, le chef de bassin sera chargé d'encadrer le personnel de surveillance et d'entretien de l'établissement, de veiller à l'hygiène de la piscine ainsi qu'à l'application des règlements et normes de sécurité.

Emploi RESPNC : Educateur sportif et jeunesse

Missions :

- Mise en œuvre de la politique sportive et de jeunesse du service ;
- Assurer et participer à la sécurité des usagers, la surveillance des bassins, le nettoyage des différents espaces et l'animation de l'établissement ;
- Coordonner les maîtres-nageurs sauveteurs et les surveillants de baignade pour la réalisation de leurs missions ;
- Participer à la gestion et à la création des plannings des usagers de la piscine ou toute autre mission administrative relevant de l'exploitation de la piscine ;
- Assurer l'enseignement des activités aquatiques ;
- Contrôler les caractéristiques de l'eau et le cas échéant, participer à la manipulation technique des filtres, pompes, chlorinateur, chaudière, vannes de vidange, et tout autre équipement de la salle des machines ;
- Gérer du matériel et des produits de traitement des eaux ;
- Appliquer la réglementation en vigueur au sein de l'établissement et celle relative aux activités nautiques
- Planifier les activités en fonction des contraintes de l'équipe, assure le suivi des congés et des absences ;
- Assure la mise en place des projets et leur suivi : éducatifs, forme santé animations et événements ;

**Caractéristiques particulières de
l'emploi :**

Horaires flexibles

Lors des manifestations et événements, l'agent peut être amené à travailler en soirée, certains weekends et jours fériés chômés.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Les candidats devront impérativement être titulaires du Brevet Professionnel des Activités Aquatiques et de Natation (BPJEPS AAN) ou équivalent et, être à jour dans le recyclage de leurs différents diplômes et/ou certifications
- BPJEPS AGFF mention C apprécié
- Technique de management et d'animation d'équipes ;
- Techniques et pédagogie des activités physiques et sportives ou socio-éducatives ;
- Environnement juridique et réglementaire du domaine d'activités et des établissements recevant du public
- Outils bureautiques

Savoir-faire :

- Mobiliser et coordonner différents acteurs autour d'un projet ;
- Elaborer et suivre un projet en cohérence avec la politique sportive ou socio-éducative de la collectivité ;
- Respecter les règles de sécurité
- Appliquer et faire appliquer la réglementation en vigueur
- Pratiquer une ou plusieurs disciplines sportives

Comportement professionnel :

- Sens aigu de la discipline et du service public
- Dynamique et réactif (force de proposition, sens de l'initiative)
- Rigueur, sérieux et ponctualité exigée
- Sens du travail en équipe et bon relationnel avec tous types de public (enfants, adolescents, adultes)
- Attention (sens de l'écoute) et discrétion
- Bonne condition physique
- Respect de l'autorité et de la hiérarchie indispensable
- Autonomie, disponibilité et polyvalence

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Pierre LOYAT, Chef du Service des Sports
Tél. : 43.74.80 – Mail : pierre.loyat@ville-mont-dore.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non-bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction administrative par :

- voie postale : Ville du Mont-Dore – BP 3 - 98810 Mont-Dore ;
- voie électronique : mairie@ville-montdore.nc;
- dépôt physique : Mairie du Mont-Dore - 4468 avenue des deux baies Boulari ;
- Fax : 43.64.94.

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non-bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

Les informations collectées par la Ville du Mont-Dore directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité le recrutement de nouveaux agents. L'ensemble des éléments demandés est nécessaire.

A défaut, la Ville du Mont-Dore ne serait pas en mesure d'accepter votre candidature.

Votre demande d'emploi est à destination exclusive du service des ressources humaines de la Ville du Mont-Dore.

Elle sera conservée :

1. Deux mois dans le cas où votre candidature ne serait pas retenue pour le poste à pourvoir ou pour un futur recrutement
2. Deux ans dans le cas contraire.

Ces durées peuvent être différentes si :

- Vous exercez votre droit d'opposition pour des motifs considérés comme légitimes et suivant les modalités décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Conformément à la législation informatique et libertés, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits, vous devez justifier de votre identité établie par tous moyens. Votre demande sera adressée à :

Ville du Mont-Dore

Délégué à la protection des données

Mairie du Mont-Dore - BP 3 - 98810 Mont-Dore

ou par courriel à dpo@ville-montdore.nc

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessous, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr